

Affiche le 17/03/2026



AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L 2121-10 du CGCT

Le Conseil Municipal de la commune de BOFFRES se réunira à la mairie
le **vendredi 20 mars 2026 à 19h** en session ordinaire.

Ordre du jour modificatif

- 1- *Élection du maire*
- 2- *Fixation du nombre d'adjoints*
- 3- *Élection des adjoints et désignation des délégations*
- Lecture de la charte de l'élu local**
- 4- *Désignation des élus intercommunaux (CCRC : un titulaire et un suppléant)*
- 5- *Désignation des deux délégués (titulaire et suppléant) représentant la commune au Syndicat Intercommunal du plateau d'Alboussière (CIAS le Grand Pré) (le maire est membre de droit)*
- 6- *Désignation des deux délégués de la commune (titulaire et suppléant) participant au collège d'arrondissement en vue de l'élection des représentants au Comité Syndical du Territoire d'Energie de l'Ardèche*
- 7- *Désignation des délégués titulaires et suppléants représentant la commune au Syndicat Eau Potable Crussol-Pays de Vernoux (Aygues)*
- 8- *Désignation des délégués (titulaire et suppléant) représentant la commune au Syndicat Numérian*
- 9- *Désignation des délégués (titulaire et suppléant) représentant la commune au SAIGC*
- 10- *Constitution des commissions communales et intercommunales*

Questions diverses :

- *Informations sur le fonctionnement du conseil municipal*

Fait à BOFFRES, le 16 mars 2026
M. Le Maire,

